

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2014**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 avril 2014 s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : Simone MANGEON, GREMY Delphine, Sylvain PICOUET, Catherine ROTA, Thierry ALEXANDRE, Isabelle ALLEMANDOU, CORNEAU Alain, Ludovic DE BO, Sophie LITRA, Sandrine, RAVASSON, Joël THIBAUT, TROUÉ Frédéric.

Absent excusé(s) : Jean-Pierre DEMELEUMEESTER ayant donné pouvoir à Sylvain PICOUET, Hervé GRANDJEAN ayant donné pouvoir à Delphine GREMY et Laurent LAGNEAU ayant donné pouvoir à Sophie LITRA.

Secrétaire de séance : Catherine ROTA

I. Taux des 4 taxes

VU l'état N°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2014. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide de ne pas augmenter** et de fixer les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit :

Taxe d'habitation	18,97 %
Taxe foncier bâti	12,32 %
Taxe foncier Non bâti	42,11 %
CFE	20,68 %
(Compensation Foncière des Entreprises)	

II. Subventions Communales

ADMR de Collemiers et des environs	200.00 €
A.S.E.A.M.A.S	50.00 €
Club de l'Espoir de Gron/Collemiers	250.00 €
Sapeurs-Pompiers	1885.70 €
Les Majorettes	600.00 €
MFR de GRON	100.00 €
Les Chasseurs	100.00 €
CCAS	2000.00 €

Les associations Gardons nos petits Colombariens et les Jardiniers d'Yvonne demandent cette année la suppression de la subvention.

III. Achat tenue de protection pour le CPI

Lors de la réunion de Conseil du 29 Août 2013, M. DAUTEL a expliqué au Conseil que les nids d'hyménoptères n'étaient plus pris en charge par le SDIS, mais le CPI pouvait si la Commune le souhaitait, continuer à les traiter. Après délibération, le Conseil avait décidé de prendre en charge les nids d'hyménoptères.

(Coût de l'intervention : 1ère heure (forfait de 50 €) puis 20€ la 2^{ème} heure)

Combinaison de protection anti-frelon asiatique : 333.70 € HT

Le Membres du Conseil valide à l'unanimité le devis

IV. Achat de 5 pneus pour véhicule CPI (avec la pose)

- ~ Devis EUROTYRE pour un montant de 403.62 € TTC
- ~ Devis EUROMASTER pour un montant de 569.37 € TTC
- ~ Devis FEU VERT pour un montant de 349.96 € TTC

Après délibération, le Conseil valide à l'unanimité le devis de EUROTYRE pour un montant de 403.62 € TTC

V. Entretien voirie Communale 2014

Les Membres du Conseil ont voté à l'unanimité une enveloppe de 30 000 € HT pour l'entretien de la voirie communale. Des devis vont être demandés et les travaux seront réglés dès réception des factures (réfection rue par rue).

VI. Protection juridique 2014

Mme MANGEON présente le courrier reçu du Cabinet Christian POUTHE concernant la protection juridique de la Commune pour la période du 01/01 au 31/12/2014 d'un montant de 251 €. Le Conseil valide à l'unanimité et mandate Mme MANGEON pour la signature.

VII. Vote des budgets

Le budget COMMUNE s'équilibre à 515 256.60 € en fonctionnement et 172 071.44 € en investissement.

Le budget EAU s'équilibre à 179 050.17 € en fonctionnement et 173 532.59 € en investissement.

Les membres du Conseil votent les budgets COMMUNE et EAU à l'unanimité.

La séance est levée à 23h10. La prochaine réunion de Conseil aura lieu le vendredi 23/05/2014 à 20h30 à la Mairie.